

Notre-Dame-de-Londres Coupe d'Hérault : la victoire des filles

Les Londraines du tambourin ont remporté l'épreuve face à Mèze.

La déception était énorme du côté des Londraines, à l'issue du deuxième plateau du championnat de France en salle de tambourin, qui les avait vues s'incliner face à l'équipe de Poussan et de Paulhan, anéantissant toute chance de terminer à l'une des deux premières places du classement. Heureusement, elles n'ont pas cogité longtemps, puisqu'elles ont disputé la finale de la coupe de l'Hérault, ce dimanche 26 février, à Montpellier, face à l'équipe de Mèze.

Elles portaient dans la peau des favorites, après avoir battu Poussan en demi-finale mais devaient se méfier grandement d'une équipe mézoise avide de revanche, à la suite des deux défaites subies en championnat.

Equilibre

En l'absence d'Anne Amaud, retenue par ses obligations professionnelles, les Londraines commençaient la partie avec Nadège Charles,



Les filles ont soulevé le trophée pour la première fois de l'histoire du club.

Coralie Lecerc et Rizlaine Rifaï. La première partie de la rencontre fut très équilibrée, les équipes se rendant coups pour coups (5-4 pour les Londraines). L'entrée en jeu de Chloé Alignan a quelque peu permis

d'accélérer le jeu, ce qui a donné l'occasion aux joueuses locales de se détacher irrémédiablement au score, pour l'emporter finalement 13 jeux à 6, au terme d'une partie très bien maîtrisée.

Ce premier trophée majeur en salle vient récompenser une excellente saison de la part de cette équipe qui terminera sa saison par le dernier plateau du championnat de France, le week-end prochain, aux Pennes-Mirabeau.

Prades-le-Lez Tournoi handball loisirs en vue



L'équipe du PHB fera partie de la compétition.

Le Prades-le-Lez Handball (PHB) organise, en partenariat avec le Comité 34 de handball, Hérault sport et l'office municipal des sports de la commune, le premier Phénoménal tournoi handball loisirs qui se déroulera samedi 3 juin, de 9 h 30 à 17 h, sur le plateau sportif. Au programme de la journée : 16 équipes loisirs, composées de joueurs licenciés, seront réparties en 4 poules de 4 équipes mixtes. Les joueurs évolueront sur 4 terrains, lors de la première phase de poule, puis, les 2 premiers de chaque poule se verront opposés pour les demi-finales et la finale du tournoi. Afin de responsabiliser au maximum chacun des acteurs, l'arbitrage des rencontres sera effectué par les joueurs eux-mêmes.

Les rencontres seront conformes aux règles fédérales de handball, avec un temps de jeu de 2x15 minutes. L'animation sera assurée par Hérault sport.

La buvette et la restauration seront assurées, tout au long de la journée, par le PHB, avec la possibilité, pour chaque club inscrit, de passer par des pré-réservations de repas. Afin de ne rien laisser au hasard, une opération Charte Hand'Attitude est également prévue, avec l'utilisation d'éco-gobelets consignés, respect de l'environnement oblige !

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et jusqu'à 5 mai.

Contact : tournoiloisirs@pradeshandball.com.

Claret

LOTO DES ÉCOLES

L'association des parents d'élèves Claret Sauteyrargues organise un loto dimanche 5 mars. Il se déroulera à la salle polyvalente de Claret. Début à 15 h. Toutefois les participants seront accueillis à partir de 14 h, buvette et crêpes.

Viols-le-Fort

COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale élective du comité des fêtes aura lieu vendredi 10 mars à 19 h, salle polyvalente.

Castries

NOUVELLE PISTE

L'inauguration de la piste entraînement aura lieu vendredi 3 mars à 11 h, stade Emile-Granier. Ouvert à tous.

Combaillaux

SOIRÉE THÉÂTRE

Samedi 4 mars à 21 h, salle Occitanie, l'association Tous en Scène propose *Amuse Gueule* de Gérard Lauzier, par la Cie La Pièce Montée, de Murviel-lès-Montpellier, mise en scène de Sylvain Noyer. L'histoire : Yann Ducoudray, dans son atelier de peinture, attend Florence pour un rendez-vous galant. Les courants d'air, sur le palier, font claquer les portes et viennent perturber ce beau rendez-vous préparé avec minutie et provoquent quiproquos et malentendus. Tarif de 7 € et 5 €. Contact au 04 67 84 33 56 ou tousenscene34@yahoo.fr

Saint-Gély-du-Fesc Quand l'amour et les couples se portent bien

Comme chaque année, les couples ayant célébré leurs noces d'or - 50 ans de mariage - ou leurs noces de diamant - 60 ans. Ils ont été reçus par le maire, Michèle Lernout, et son équipe municipale, pour un hommage bien mérité. Pas moins de treize couples étaient de la fête, onze pour l'or, deux pour les diamants. Parmi eux figuraient deux couples de commerçants « qui ont marqué la vie du village », comme l'a souligné Michèle Lernout, ainsi que trois personnes nées à Saint-Gély. « Vous avez fondé une famille, et ce soir ce sont enfants et petits-enfants qui vous accompagnent », a déclaré en guise de bienvenue Christiane Naudi, maire-



Les mariés ont posé pour la photo de familles.

adjoite, et il est vrai qu'il y avait du monde dans la salle des mariages ce 3 février. La salle des mariages, « le lieu où l'on célèbre le plus beau des sentiments, l'amour », a poursuivi le maire. Rappelant qu'en un demi-siècle ou plus de vie commune, il y a nécessairement des zones

d'ombre et de lumière, et invitant chacun à ne retenir que ces dernières, évoquant le respect mutuel (qui n'est inscrit dans les articles du Code civil relatifs au mariage que depuis une dizaine d'années...), elle a conclu elle aussi sur la famille qui « est la base de notre société ».

Les Matelles L'ouverture d'un point de services en Poste Relais

La commune dispose depuis le 1^{er} mars, d'un point de services en Poste Relais, situé au tabac presse du village. Administrativement rattaché à La Poste de Saint-Gély-du-Fesc, ce relais, est géré par Émilie Aussarresses, qui propose tous les services essentiels, postaux et bancaires : timbres-poste, enveloppe, colis, colissimo, chronopost, recommandé, courrier, abonnement mobile, retrait d'espèces pour les titulaires de CCP et de livret A dématérialisé. Ouvert sept jours sur sept, du lundi au vendredi de 7 h à 13 h et de 14 h à 20 h, le dimanche de 8 h à 12 h 30, il associe proximité et accessibilité, pour répondre au mieux aux atten-



En famille dans le commerce.

tes des habitants. La Poste a signé une convention de partenariat avec le gérant du commerce pour une durée d'un an, renouvelable.

Elle a pris en charge l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de La Poste Relais, ainsi que la formation du gérant du service.

Ganges Un après-midi festif pour le 3^e âge



Un public attentif et ravi, durant le spectacle.

Ce mercredi 22 février, la salle des fêtes a été le cadre d'un goûter pour le 3^e âge, organisé par le CCAS de Ganges. L'originalité de ce goûter a reposé sur le fait que tous les invités devaient être ou membres d'associations gangeoises ou résidents des maisons de retraite de la commune. En préambule, Michel Fraissier, le maire de Ganges, a salué les 240 personnes présentes et a précisé, que la municipalité souhaitait, dorénavant, organiser 8 thés dansants par an. À savoir que ces après-midi festifs seraient ouverts à

l'ensemble des personnes du 3^e âge. L'animation musicale a été assurée, pour la seconde année consécutive, par l'ensemble dynamique Store de Sète. 1 h 30 de spectacle dont le thème a été un tour du monde, en danses et en chansons.

Ainsi se sont succédés danseuses et chanteuses, pour le plus grand plaisir, des spectateurs ravis du spectacle proposé.

Après le spectacle, gâteaux, chocolats et boissons ont été appréciés, par l'ensemble des invités qui ont pu exercer leurs talents de danseurs.

D'un pont à l'autre

MÉDIATHÈQUE

La rencontre littéraire à la médiathèque Lucie-Aubrac avec Mireille Pluchard, auteur d'un roman historique sur le destin de Diane de Joannis, marquise de Ganges, intitulé *Le choix de Diane*, paru récemment aux Presses de la Cité, aura lieu jeudi 9 mars à 20 h 30. Cette rencontre est organisée en partenariat avec la librairie Fabre.

Vous aurez la possibilité de faire dédicacer votre ouvrage. R e n s e i g n e m e n t s : 04 67 73 84 24 ou mediatheque@ganges.fr

SAMEDI

Samedi 4 mars : 17 h 30, messe à Cazilhac. Dimanche 5 mars : 9 h, messe à Moulès-et-Baucels, imposition des Cendres. 10 h 30, messe à Ganges, imposition des Cendres.